

**A l'attention des Président(e)s des Associations**  
**Sportives de Basket-Ball de Lorraine**

Tomblaine, le 25 Avril 2017

**CONVOCATION**

**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Ligue Lorraine de Basket-Ball**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Lorraine de Basket-Ball a l'honneur de vous inviter à participer à son Assemblée Générale qui se tiendra le :

**SAMEDI 17 JUIN 2017 à 14H00**

**Maison des Sociétés – Avenue des Etats-Unis  
à PONT-A-MOUSSON (54700)**

L'ordre du jour, le formulaire de délégation de pouvoir ainsi que tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale seront adressés (newsletter, site) aux associations sportives.

Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis sur le plan régional.

**Seuls les groupements sportifs évoluant uniquement en Championnat Départemental (Seniors et Jeunes) peuvent se faire représenter par une association de leur département participant à l'Assemblée Générale. Les autres sont représentés par leur Président, un pouvoir est nécessaire dans le cas contraire.**

Par ailleurs, toute absence d'un club évoluant en championnat régional entraîne une amende de 200,00 € et de 50,00 € pour les clubs évoluant uniquement en championnat départemental.

Cette assemblée désignera conformément à l'art. 18 des statuts les délégués de la LLBB à l'Assemblée Générale Fédérale du 14 Octobre 2017 à Saint-Etienne. Le collège électoral est formé des représentants des clubs seniors opérant en championnat national ou au championnat régional qualificatif au championnat de France. (*Voir liste sur document VOIX + CANDIDATURE FFBB, sur le site.*)

.../...

Peut être candidate toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois à la date de l'Assemblée Générale, membre ou non des clubs, dont la liste est indiquée ci-dessus. Les candidatures devront parvenir au siège de la Ligue **par lettre recommandée avec AR pour le 17 Mai 2017** (cachet de la Poste faisant foi).

**Nous comptons sur votre diligence pour diffuser l'ensemble de ces informations aux membres de votre club.**

## **Elle sera suivie de : Assemblée Générale Extraordinaire**

Octroi de la compétence au Comité Directeur pour engager le processus de fusion entre les Ligues régionales d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne en juin 2020.

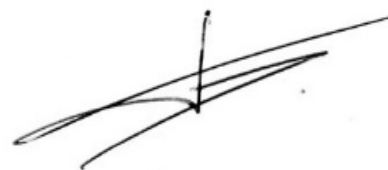
Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.

Le Secrétaire Général,



A. TERNARD

Le Président,



T. BILICHTIN